

# Lois et mailles

Autor(en): **C.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213719>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

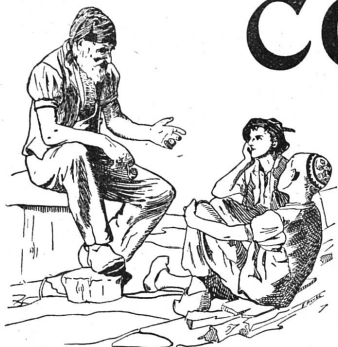
## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE  
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
„PUBLICITAS“  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;  
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.  
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du Numéro du 16 février 1918.** — Louis Ruchonnet et la chanson (V. F.). — Une ressuscitée. — Ao militéro (Mare à Louis). — Les chansons montagnardes de la Suisse romande, suite (W. Robert). — A propos d'une chanson (A. Tavernier). — Eh ! bien, Mésdames ?... (J. M.). — Correspondance (E. Weber). — Boutades.

## LOUIS RUCHONNET ET LA CHANSON

Dans les papiers laissés par Louis Ruchonnet figure une collection de chansons, qui échet à son ami et confrère du barreau vaudois, Benjamin Dumur, président du Tribunal de Lausanne. La famille de ce regretté magistrat a bien voulu nous confier ces morceaux. Ils sont en grande partie manuscrits et embrassent un peu tous les genres. A voir ces feuillets jaunés et chiffonnés, on peut croire que Ruchonnet les utilisa souvent. Dans sa jeunesse et même à l'âge mûr, il chantait volontiers, disent ses contemporains. Sa voix était fine et mélodieuse. Entre autres œuvres du crû pour lesquelles il avait un faible, on nous cite le *Canton de Vaud* du doyen Curtal, *La fîta dâo quatorze* de Marindin, et *La géographie du canton de Vaud*, de Victor Ruffly, qu'il entonna encore à Beaulieu, en 1876, lors du Tir fédéral dont il fut le président. Même, il ne dédaignait pas de rimer des couplets pour égayer ses amis de l'Helvétia. On lui attribue le texte et la musique de la drôlatique chanson : *La navigation sur le Léman*, publiée par le *Conteur Vaudois*, il n'y a pas très longtemps, et où se trouvent ces vers à l'adresse du mécanicien :

Monsieur, cette vapeur  
Vous fait bien de l'phonner.

Les feuillets dont se compose le chansonnier de Louis Ruchonnet ne comptent que fort peu de chansons patriotiques, par la raison sans doute qu'il les savait toutes par cœur, car il avait une excellente mémoire. Quant aux complaintes d'amour, elles y font tout à fait défaut. On y rencontre en revanche nombre de couplets bachiques. Ruchonnet n'avait pas tout à fait 16 ans, lorsqu'il coiffa pour la première fois la casquette rouge des Helvétiens. Selon lui, c'était le bel âge pour entrer dans une société d'étudiants. C'est alors que, après des travaux dénotant déjà une étonnante maturité d'esprit, il entonnait le *Nez culotté*.

Un nez culotté,  
Piquante parure,  
Générosité  
De dame nature !  
Heureux l'effronté  
Doté  
D'un nez culotté !

ou bien la chansonnette du *Père Trinque-Fort* :

Eh ! bonjour, bonsoir, bonsoir, bonsoir,  
Bouteille vermeille.  
Pressons, pressons-la bien,  
Qu'au fond il ne reste rien !

Des *tunes* de l'Helvétia, nous le suivons au camp de Thounne, où il devient officier d'artillerie et d'où il rapporte *L'Artilleuse* composée en 1826 par le caporal genevois John Ruegger :

Par la bombe foudroyante,  
Rien ne me paraît plus beau,  
Après celle qui m'enchanter,  
Que mes canons et mes drapeaux.  
L'obus siffle et bondit,  
Laisant une trace profonde ;  
Il éclate... on frémit...  
Mais l'artilleur sourit.  
Chargez !

Du même poète, la *Musette*, dédiée aux tringlots :

Aimable mot de musette,  
Ah ! déjà vous m'inspirez.  
Je crois voir la bergerette...  
Mais j'entends crier : Ouvrez !  
Prenez l'étrille  
Et la brosse et le seau  
Et l'éponge gentille ;  
Frottez et n'épargnez pas l'eau !  
Honni soit qui mal y pense !  
C'est la devise du train.  
Brossons bien tous en cadence,  
Lavons le poil et le crin.  
Prenez l'étrille, etc.

A ces chansons militaires se rattachent tout naturellement les œuvres inspirées par le Sonderbund. Elles sont nombreuses. Bornons-nous à citer les *Derniers moments du Père Sonderbund*, chantés à Lausanne à une mascarade de la Saint-Sylvestre de 1847, et le *Chant du retour*, dédié aux milices vaudoises par J. Mulhauser. Le premier de ces morceaux a ce refrain :

Il est mort,  
Battons la caisse,  
Il est mort,  
Battons plus fort.

Pour le consoler, redisons sans cesse :

Mort, mort,  
Paie encore ta messe,  
Mort,  
Paie encore ta messe.

Du *Chant du retour*, il nous suffira de reproduire le couplet que voici :

« On les a vus gagner leurs grades »,  
Disait la bouche du moqueur,  
« Au paisible champ des parades :  
« Au feu leur faillira le cœur ».  
A cette lâche raillerie  
Répondent des peuples entiers :  
Respect, honneur à ces guerriers !  
Paix et bonheur à leur patrie !

Puis viennent des morceaux politiques, les plus nombreux de la collection. Il y en a sur la Diète, sur la Constitution de 1848, sur l'évêque Marilley, emprisonné à Chillon ; contre la centralisation, par Oyex-Delafontaine ; sur Napoléon III, dont un est intitulé *L'artilleur thurgovien* (Louis-Napoléon servit, on le sait, dans notre artillerie et eut pour résidence le château d'Arenenberg en Thurgovie) ; il commence ainsi :

Un artilleur thurgovien,  
Qu'on nomme Bon apôtre,  
Disait au peuple helvétique :  
Mon honneur est le vôtre !  
Neveu du grand Napoléon,  
La faridondaine, la faridondain,

Je suis républicain aussi, biribi,  
A la façon de Barbari, mon ami !

Louis Ruchonnet était franc-maçon. Son cahier contient une chanson d'assez belle allure sur la franc-maçonnerie, chanson en allemand, signée F. Piton, avec une traduction en français, un peu lourde. En voici un fragment :

Lorsque la controverse, aiguisant ses sophismes,  
Irrite les esprits et provoque les schismes,  
Nous restons seuls unis ; un invisible lien  
Etroitement nous lie, et pratiquant le bien  
L'ordre des francs-maçons, à sa mission fidèle,  
Soumet tout l'univers à sa loi fraternelle.

Comme la plupart des Vaudois de son temps, Ruchonnet ne se sentait guère attiré par les chansonniers français. Il admirait cependant Nadaud, Béranger et Pierre Dupont. Mais, les morceaux recueillis par lui le montrent bien, sa prédilection allait à la muse vaudoise, qu'elle s'exprimât en français ou en patois. Il possédait les plus caractéristiques des chansons écrites dans l'idiome de nos pères : *La rionda dâi z'amî dè noça*, *lou Balzi*, *la Tzerri*, *Lo Tzévroai de Voaitou*, et bien d'autres, sans oublier la ronde de *Monsu dè Ropraz* :

Medze bin lè z'orange, hé ! hé ! lonla !  
Medze bin lè z'orange, vive l'amour !  
Mâ ne lè paye pas, vive là, vive laurier !  
Mâ ne lè paye pas, vive la rose et le damas !

Les mânes de notre grand concitoyen nous pardonneront cette incursion dans ses documents intimes. Il nous a paru qu'il ne serait pas indifférent à ses admirateurs de découvrir une nouvelle face de cet esprit universel, de voir combien il était à l'aise dans le domaine de la chanson populaire aussi bien qu'en politique, qu'en jurisprudence, sciences, histoire, littérature, beaux-arts, enseignement, armes, géologie, astronomie ; d'apprendre que, à côté de la bonne grâce, parure de la bonté, Louis Ruchonnet avait aussi la gaieté, qui est le rayon de soleil du caractère. Et puis, à l'amour qu'il leur portait, ne semble-t-il que se grandissent les œuvres les plus infimes de nos auteurs nationaux ? V. F.

**Lois et mailles.** — Feu Genz, le facétieux égorgeur de pores et pêcheur, était occupé à ranger ses filets dans sa villa des Orties, quand un ami lui dit :

— Mais, dis donc, ses mailles sont bien étroites ; elles n'ont certainement pas la dimension réglementaire ; prends garde à la loi, il pourrait t'en coûter.

— Vois-tu, mon pauvre ami, les lois sont comme les bonnes bretelles, elles sont élastiques. Mes mailles aussi. — C. P.

**A la frontière.** — Deux soldats et un caporal sont en sentinelle dans un petit poste avancé. Le lieutenant et la section sont à quelques pas derrière. Deux coups de feu éclatent. Le lieutenant bondit jusqu'aux sentinelles et, s'adressant au soldat le plus rapproché...

— Sur quoi tirez-vous ? demanda-t-il.

— Sur l'ordre du caporal, mon yeutenant.